

Démarche	: Dossier d'inscription au Concours Interne 2026 d'Agent d'Exploitation Principal des Travaux Publics de l'Etat (H/F) - Catégorie C2
Organisme	: DREAL GRAND EST

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Rejoignez les équipes de la DIR Est !

Le concours interne d'Agent d'Exploitation Principal des Travaux Publics de l'Etat - session 2026 - est ouvert et vous pouvez vous y inscrire jusqu'au 12 mars 2026 (23h59).

Épreuves écrites (admissibilité) : 2 avril 2026

Épreuves orales et pratiques (admission) : à partir du 1er juin 2026

Le nombre de postes à pourvoir sera fixé par arrêté et sera disponible sur le site internet de la DREAL Grand Est.

Il est conseillé avant de compléter votre inscription d'avoir pris connaissance de la présentation générale et de la notice explicative qui vous donnent toutes les informations sur le concours et le détail sur les conditions d'inscription. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/>

Rappel des conditions d'accès :

- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Compter au moins un an de services publics au 1er janvier de l'année 2026, sans condition de diplômes ou de titres, pour les fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant d'un an de services publics auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés au troisième alinéa de 2ème l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

Les conditions d'âge pour l'accès aux concours de la fonction publique ont été supprimées conformément à l'ordonnance 2005-901 du 02 août 2005.

Les épreuves

Epreuves d'admissibilité (2 avril 2026)

Épreuve n° 1 : Courts exercices de français et d'arithmétique (durée 1h30 – coef.1)

Dossier d'inscription au Concours Interne 2026 d'Agent d'Exploitation Principal des Travaux Publics

Épreuve n°2 : Questions à Choix Multiples (QCM) – Règles du Code de la route (durée 25 min - coef. 1)

Epreuves d'admission (à partir du 1er juin 2026)

Épreuve n°3 : Épreuve pratique (durée 1 h, coef. 3)

Épreuve n°4 : Entretien avec le jury (durée 20 min, coef. 3)

IDENTITE

Civilité

Mme

M.

Nom

Il s'agit du nom de naissance

Nom d'usage

Nom utilisé en plus ou à la place du nom de naissance. Par exemple, une personne mariée qui utilise le nom de son/sa conjoint-e.

Prénom(s)

Date de naissance

Lieu de naissance

Département de naissance

Pays de naissance

COORDONNEES PERSONNELLES

Informations importantes

Les courriers de convocation adressées par la DREAL Grand Est seront envoyés à cette adresse.

Adresse

Code Postal

Commune

Dossier d'inscription au Concours Interne 2026 d'Agent d'Exploitation Principal des Travaux Publics

Pays

Coordonnées téléphoniques (domicile)

Coordonnées téléphoniques (portable)

Courriel

CONDITIONS GENERALES D ACCES A UN EMPLOI PUBLIC

Je certifie que je suis agent public et que je justifie d'au moins 1 an de services publics au 01/01/2026

Dans le cas contraire, vous devez vous inscrire au concours externe

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Etes vous de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, ou d'Andorre, de Suisse ou de Monaco ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si oui merci de joindre une copie de votre pièce d'identité sur laquelle la date de validité est clairement lisible

La validité de la pièce sera systématiquement vérifiée à la date de nomination afin de finaliser le recrutement.

Les justificatifs devront impérativement être fournis ; à défaut, aucune nomination ne pourra être prononcée si ces conditions ne sont pas remplies.

Si non, êtes vous en instance d'acquisition de la nationalité française ?

Si vous êtes en instance d'acquisition de la nationalité française, vous pouvez vous inscrire à ce concours, mais vous devrez avoir acquis la nationalité française au plus tard à la date de la première épreuve écrite, soit le 2 avril 2026.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Explication :

Vous n'êtes pas éligible au concours si vous ne remplissez pas les conditions de nationalité. Pour plus de précisions sur votre éligibilité veuillez nous contacter.

Certifiez-vous être en position régulière vis à vis des obligations de service national de l'Etat dont vous êtes ressortissant ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui

Pour être nommé(e), il vous sera exigé un justificatif de position régulière vis à vis des obligations de service national de l'Etat dont vous êtes ressortissant

Vous n'êtes pas éligible au concours si vous n'êtes pas en situation régulière au regard du code du service national de l'Etat dont vous êtes ressortissant. Plus plus de précisions sur votre éligibilité, veuillez nous contacter.

CONDITIONS PARTICULIERES

Conditions pour concourir (article 3-6-1 du décret n° 2016-1084 du 3 août 2016)

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an de services publics au 1er janvier de l'année 2026, sans condition de diplômes ou de titres.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant d'un an de services publics auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés au troisième alinéa de 2ème l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

Je suis un agent de la DIR Est

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Etats des services accomplis

Les candidats du concours interne, agents de la DIR Est, n'ont pas à fournir un état des services accomplis. Il sera généré automatiquement par le service des ressources humaines de la DIR EST

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si non, veuillez compléter l'état des services accomplis joint

Conditions d'âge

Les conditions d'âge pour l'accès aux concours de la fonction publique ont été supprimées conformément à l'ordonnance 2005-901 du 2 août 2005.

PERSONNES HANDICAPEES

Je suis reconnu(e) travailleur(euse) en situation de handicap

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si vous êtes reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie (RQTH), veuillez fournir les justificatifs suivants pour le 12 mars 2026 (date de clôture des inscriptions):

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

Dossier d'inscription au Concours Interne 2026 d'Agent d'Exploitation Principal des Travaux Pub

Attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) (RQTH) en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat médical

Certificat médical (modèle joint) délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir

CENTRE D EXAMEN

Classez OBLIGATOIUREMENT par ordre de préférence le centre d'examen que vous choisissez pour passer les épreuves écrites

- Les centres proposés sont les suivants : Besançon (Doubs) - Remiremont (Vosges) - Bettancourt-la-Ferrée (Haute Marne) - Vesoul (Haute Saône)
- Le centre classé en numéro 1 par le candidat sera privilégié, toutefois si ce centre est complet à la date de l'inscription, le candidat sera convoqué dans le centre classé numéro 2,3 ou 4.
- Les candidats qui n'auront choisi qu'un seul centre ne seront pas prioritaires sur ce centre.

Choix n°1

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Besançon
- Remiremont
- Bettancourt-la-Ferrée
- Vesoul

Choix n°2

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Besançon
- Remiremont
- Bettancourt-la-Ferrée
- Vesoul

Choix n°3

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Besançon
- Remiremont
- Bettancourt-la-Ferrée
- Vesoul

Choix n°4

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Besançon
- Remiremont
- Bettancourt-la-Ferrée

Dossier d'inscription au Concours Interne 2026 d'Agent d'Exploitation Principal des Travaux Publics

Vesoul

Comment avez-vous eu l'information sur l'organisation de ce concours ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Presse

Sites internet DIREst - DREAL - Préfecture

Affichage

France Travail

Le bon coin

Radio

Réseaux sociaux

Par une connaissance

Panneaux à Messages Variables (PMV) sur autoroutes

Autre

Autre ? Précisez

J'atteste avoir pris connaissance des dispositions particulières du métier d'agent d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat, telles qu'elles sont exposées au chapitre VI de la présentation Générale du concours

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je reconnaiss, en outre, avoir eu connaissance des conditions requises pour acquérir la qualité de fonctionnaire et accéder au présent concours pour lequel je demande mon inscription.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'ensemble des conditions sera vérifié à la date de nomination. Nul ne pourra être nommé si ces conditions ne sont pas remplies.